Assemblée Générale du 21 octobre 2022

Rapport financier

Mesdames, Messieurs

Dans le cadre de ma mission de Trésorier, j'ai l'honneur de vous présenter mon rapport financier sur l'activité de votre District pour l'exercice clos le 30 juin 2022.

Le bilan, présenté selon les normes du plan comptable, reprend l'ensemble des avoirs et dettes à cette date, tandis que le compte de résultat résume de façon chiffrée l'activité du District pour la saison sportive, soit les différents postes recettes et dépenses de la saison.

Bilan arrêté au 30 juin 2022 pour un total de 494 087 €, soit :

A l'actif :

Augmentation des biens mobiliers et immobiliers

Compte tenu des amortissements cumulés, la valeur nette comptable de l'ensemble des immobilisations ressort à 49 727 € pour 62 222 € l'exercice précédent.

Acquisitions d'immobilisations sur l'exercice au 30 juin 2022 :

- Un tableau interactif pour 3 000 €
- 1 ordinateur portable pour 1 479 €

Les créances et débiteurs divers pour un montant total de 60 178 € correspondent :

- Créances clubs pour un montant de 4 793 € pour 0 € la saison précédente (soldes dus par les clubs, notamment les frais de discipline et amendes).

- Produits à recevoir de 14 776 € correspondant :

  - Subvention ANS Actions 2022 pour les 6 premiers mois de 2022 pour 10 000 €
  - Subvention FONJEP pour 8 mois pour 4 776 €

- Solde du relevé au 30 juin 2022 de la Ligue de Football des Hauts de France à hauteur de 16 514 € contre 625 € au 30 juin 2021.

- Solde du relevé au 30 juin 2022 de la Fédération Française de Football à hauteur de 14 388 € correspondant principalement :

  - Aide au poste du CTD-DAP à hauteur de 10 000 €
  - Solde indemnité de préformation de 533 €

- Subvention aide formation gardien de but 200 €
- Remboursement de frais finales U17 – U19 : 7 884 €

Les charges constatées d'avance pour un montant de 7 757 € correspondant principalement

- Stock de fournitures et matériel 6 500 €
- Contrats de maintenances et assurances : 1 257 €

Au passif :

Conformément aux décisions de la dernière assemblée générale, le résultat de l'exercice 2020-2021 de (+) 18 301 € a été affecté comme suit :

- **Report à nouveau : (+) 18 301 €**

Le Fond Propre et Réserve cumulé du district s'élève à 161 101 € au 30 juin 2022 et en Report à Nouveau de 18 031 €.

Les diverses provisions constituées pour un montant global de 119 300 € se répartissent comme suit :

Pour départ en retraite	114 800 €
Pour gratification médaille du travail	4 500 €

Les emprunts et dettes diverses pour un montant de 127 767 € se répartissent comme suit :

Fournisseurs divers	49 660 €
Dettes fiscales et sociales	54 995 €
Autres dettes	9 812 €
Clubs	13 300 €

Compte de résultat de la saison 2021/2022 :

Le total des produits de l'année s'élève à 708 565 € contre 574 783 € la saison précédente, et se décompose de la façon suivante :

Les produits de gestion courante

Une augmentation de 101 000 € qui se décompose principalement comme suit :

- Une augmentation de 95 000 € des amendes disciplinaires suite à une année pleine de compétitions.
- Une augmentation de 6 000 € du poste formation suite à la reprise de toutes les formations sur une saison.

Les subventions d'exploitation

- Une augmentation de 1 607 € du poste avec les variations significatives ci-dessous.

- Une stabilité à 8 900 € de la part des indemnités de préformation versées par la Fédération Française de Football.
- Une augmentation de 5 000 € de la convention d'objectifs avec la Fédération Française de Football.
- Une augmentation de 21 000 € de la subvention du ANS correspondant principalement à l'impact du report de 3 actions non réalisés en 2020-2021 en raison du COVID qui a minoré le compte en 2020-2021 et effectuées en 2021-2022 pour 9 500 € et une aide exceptionnelle à la reprise à hauteur de 5 000 € et la fin de l'aide à l'emploi ANS à hauteur de 3 500 €.
- Une stabilité de la subvention du conseil départemental de l'Aisne pour 60 000 €.
- Un poste autre subventions de 9 250 € correspondant principalement à l'aide du Crédit Agricole du Nord Est sur nos différentes actions à hauteur de 4 500 €, l'aide du conseil départemental pour l'acquisition de matériel pour 1 000 € et l'aide du conseil régional des Hauts de France pour les finales U17 et U19 pour 2 500 €.
- L'aide de l'état à hauteur de 8 000 € pour le contrat d'apprentissage en BMF et également une aide de 4 776 € dans le cadre du dispositif FONJEP.

Les autres produits de gestion courante

Une hausse de 40 747 € du poste qui regroupe les engagements des différentes compétitions de District, les recettes des coupes et des ristournes sur les licences.

- Une hausse de 33 307 € du reversement de Ligue de Football des Hauts de France vers le District. Versement de l'aide de 10 000 € suite à la soirée départementale des bénévoles de 2021. Retour à la normale du montant de la ristourne licence de la LFHF à 3.44 € au lieu de 2.44 € en 2020-2021 en raison du COVID 19 pour abonder le dispositif d'aide aux clubs mis en place par la LFHF.
- Une hausse de 7 760 € sur la gestion des compétitions correspondant à la tenue des finales des coupes en 2021-2022.

Les produits financiers

- Stabilité du poste à 567 €.

Les produits exceptionnels

Les produits exceptionnels pour un montant total de 24 629 € correspondant :

- Quote part de subvention investissement viré au compte de résultat à hauteur de 3 300 €

- Solde du dossier de prévoyance concernant un arrêt de travail à hauteur de 16 753 €

Les reprises sur provisions

- Aucune reprise sur l'exercice 2021-2022.

Le total des charges de l'année s'élève à 678 722 € contre 556 483 € la saison précédente, et se décompose comme suit :

Les achats

Augmentation du poste de 66 009 € par rapport à la saison 2020-2021 il faut noter :

- Augmentation de 4 000 € du poste équipement – achat de maillots.
- Augmentation du poste achat de matériel de 28 000 € correspondant principalement à l'achat d'une nouvelle tablette par club ainsi que les dotations en mini buts et chasubles.
- Augmentation du poste récompenses de 26 000 € suite à la réalisation des actions programmées saison 2021-2022
- Augmentation de 2 000 € des achats non stockés (Chauffage, gasoil, fournitures administratives.)

Les charges extérieures

Une augmentation des dépenses dans ce chapitre 97 102 € cette saison contre 34 241 € la saison dernière :

- Augmentation en raison d'actions habituelles réalisées cette saison et non effectuées la saison dernière en raison du COVID 19.

Les autres charges extérieures

- Une augmentation de ce poste 96 574 € cette saison contre 54 982 € la saison 2020-2021.
- Une augmentation des frais des commissions, 38 070 € cette saison contre 17 591 € la saison dernière.
- Augmentation du poste déplacement de 11 980 € en raison du retour à une saison complète en 2021-2022.
- Augmentation de 6 500 € du poste organisations diverses District pour la même raison que les postes ci-dessus.

Les Frais de personnel

Augmentation du poste de 127 354 € pour un montant total à 296 810 € avec les informations suivantes :

- Un salarié en arrêt de travail depuis octobre 2019 a repris son activité

- Fin de l'impact financier du chômage partiel du personnel pendant la période de confinement.
- Embauche d'un salarié administratif dans le cadre du dispositif FONJEP en corrélation avec le passage à 60 % du directeur du District.

Autres charges de gestions courantes

Retour à un niveau avant COVID 19 à 1 958 € pour 2021-2022 en comparaison à la somme de 122 574 € en 2020-2021 intégrant la décision du comité directeur de rembourser 100 % des engagements et cotisations séniors suite à l'arrêt des compétitions du au COVID 19. Pour mémoire le comité directeur avait décidé de rembourser 75 % des engagements et cotisations séniors la saison 2019-2020.

Les impôts et taxes

Stabilité du poste à 8 235 € contre 7 274 € la saison 2020-2021.

Les charges exceptionnelles

Poste de retour à son niveau courant à 2 421 € comparé à 2020-2021 à 65 599 € contre 45 402 € la saison 2019-2020.

La variation correspondant aux différentes aides mises en place pour soutenir les clubs dans le cadre de la pandémie.

Les Dotations aux amortissements et aux provisions

- Nous avons comptabilisé une dotation aux amortissements à hauteur de 16 974 €
- Dotation aux provisions à hauteur de 6 800 € pour départ à la retraite et gratification médaille du travail.

Les Produits et charges de gestion courante laissent ressortir un résultat courant de (+) 7 635 € pour un résultat courant de (+) 80 180 € pour la saison précédente.

***

Compte tenu des produits et charges et des provisions constituées sur l'exercice 2021-2022, le résultat ressort à (+) 29 842 € pour (+) 18 301 € la saison précédente.

Telle sont, Mesdames, Messieurs, les informations qu'il m'a paru utile de vous présenter sur les comptes arrêtés au 30 juin 2022.

Je reste à votre disposition pour vous fournir toutes indications complémentaires que vous jugeriez nécessaires.

Jean Marie BECRET

Trésorier Général